

MARINA DE SAUREL INC

ÉTATS FINANCIERS

31 OCTOBRE 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Marina de Saurel Inc

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Marina de Saurel Inc, qui comprennent le bilan au 31 octobre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

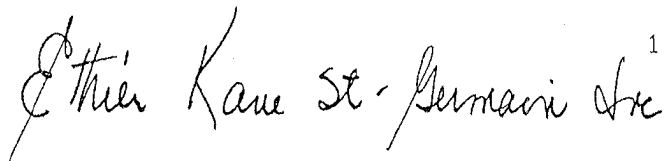
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Marina de Saurel Inc au 31 octobre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Étienne Kame St-Germain¹

Sorel-Tracy, le 15 janvier 2019

¹ Par CPA auditeur, CMA, permis de comptabilité publique n° A110635

MARINA DE SAUREL INC

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
PRODUITS		
Marchandises et carburant	708 918 \$	602 789 \$
Contributions spéciales	3 914	3 753
Location de quais	639 502	589 493
Contributions nouveaux membres	16 091	16 591
Cotisations des membres	28 389	27 310
Mise à l'eau	11 032	9 655
Mâtage	2 800	3 025
Vignettes	1 909	2 048
Intérêts	1 773	1 899
Divers	3 965	2 675
Subvention Ville de Sorel-Tracy	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>
	<u>1 518 293</u>	<u>1 359 238</u>
CHARGES		
Coût des produits vendus (note 4)	582 462	517 034
Salaires et avantages sociaux	349 609	313 435
Taxes et permis	13 077	13 942
Assurances	19 949	16 631
Fournitures de bureau et papeterie	10 653	11 302
Energie	20 548	16 009
Honoraires	11 075	36 177
Tenue de livres	3 080	2 888
Loyer	1 700	1 300
Déplacements	2 568	2 045
Télécommunications	6 399	5 622
Soirées récréatives	6 680	5 614
Publicité et promotion	6 999	10 662
Entretien et réparations	53 995	56 652
Créances douteuses et irrécouvrables	55	319
Uniformes	3 278	4 140
Divers	2 967	1 478
Frais bancaires	1 899	1 903
Commissions carte de crédit	24 646	20 671
Intérêts sur la dette à long terme	54 104	59 464
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>215 284</u>	<u>185 634</u>
	<u>1 391 027</u>	<u>1 282 922</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>127 266</u></u> \$	<u><u>76 316</u></u> \$

MARINA DE SAUREL INC
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2018

	Investis en immo- bilisations corporelles	Non affecté	2018 Total	2017 Total
SOLDE AU DÉBUT	771 944 \$	281 861 \$	1 053 805 \$	977 489 \$
Excédent des produits sur les charges	(215 284)	342 550	127 266	76 316
Investissement en immobilisations corporelles	347 673	(347 673)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	<u>148 744</u>	<u>(148 744)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>1 053 077</u></u> \$	<u><u>127 994</u></u> \$	<u><u>1 181 071</u></u> \$	<u><u>1 053 805</u></u> \$

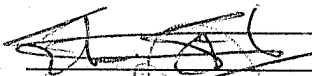
MARINA DE SAUREL INC


BILAN

31 OCTOBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	146 084 \$	332 923 \$
Comptes clients et autres créances (note 3)	17 096	900
Stocks (note 4)	43 834	27 519
Frais payés d'avance	<u>16 296</u>	<u>16 934</u>
	223 310	378 276
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>2 536 285</u>	<u>2 403 895</u>
	<u><u>2 759 595</u></u> \$	<u><u>2 782 171</u></u> \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	18 726 \$	31 370 \$
Produits reportés	62 800	53 100
Dépôts de clés	13 790	11 945
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	36 983	45 647
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 7)	<u>1 446 225</u>	<u>-</u>
	1 578 524	142 062
Dettes à long terme (note 7)	<u>-</u>	<u>1 586 304</u>
	<u>1 578 524</u>	<u>1 728 366</u>
ACTIF NET		
Investis en immobilisations corporelles	1 053 077	771 944
Non affecté	<u>127 994</u>	<u>281 861</u>
	<u>1 181 071</u>	<u>1 053 805</u>
	<u><u>2 759 595</u></u> \$	<u><u>2 782 171</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

MARINA DE SAUREL INC

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	127 266 \$	76 316 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles	<u>215 284</u>	<u>185 634</u>
	342 550	261 950
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Comptes clients et autres créances	(16 196)	(751)
Stocks	(16 315)	2 022
Frais payés d'avance	638	(2 662)
Créditeurs	(12 645)	11 546
Produits reportés	9 700	1 700
Dépôts de clés	<u>1 845</u>	<u>(665)</u>
	<u>309 577</u>	<u>273 140</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(347 673)</u>	<u>(51 083)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(148 743)</u>	<u>(150 501)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(186 839)	71 556
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>332 923</u>	<u>261 367</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>146 084</u></u> \$	<u><u>332 923</u></u> \$

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est régi par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est exempt d'impôt sur le revenu. Sa mission est d'exploiter un club nautique récréatif à Sorel-Tracy.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour salaires courus.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Les produits tirés des ventes de marchandises, de carburant, de la mise à l'eau, de mâtage et de vignettes sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont livrés et reçus par le client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés des cotisations des membres, des contributions des nouveaux membres et des contributions spéciales sont constatés sur la période couverte par le service.

Les produits tirés de la location de quais sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord entre les parties, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs, des salaires courus et de la dette à long terme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

MARINA DE SAUREL INC
 NOTES COMPLÉMENTAIRES
 31 OCTOBRE 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Quais	Amortissement dégressif	10 %
Pavage	Amortissement dégressif	4 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Equipements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Chapiteau	Amortissement dégressif	10 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Mât	Amortissement dégressif	10 %
Descente de bateaux	Amortissement dégressif	10 %
Dragage	Amortissement linéaire	20 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Clients	1 344 \$	1 400 \$
Autres sommes à recevoir	10 000	-
Taxes à la consommation	6 252	-
Provision mauvaises créances	<u>(500)</u>	<u>(500)</u>
	<u>17 096 \$</u>	<u>900 \$</u>

MARINA DE SAUREL INC
 NOTES COMPLÉMENTAIRES
 31 OCTOBRE 2018

4. STOCKS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Marchandises	7 680 \$	7 682 \$
Carburant	<u>36 154</u>	<u>19 837</u>
	<u>43 834 \$</u>	<u>27 519 \$</u>

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2018, les stocks comptabilisés en charges totalisent 582 462 \$ (517 034 \$ en 2017).

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Quais	1 474 129 \$	897 386 \$	576 743 \$	327 191 \$
Pavage	7 550	4 822	2 728	2 842
Mobilier de bureau	80 106	79 376	730	913
Equipements	411 180	358 989	52 191	37 193
Matériel informatique	58 524	55 921	2 603	8 026
Chapiteau	107 215	37 374	69 841	77 601
Améliorations locatives	93 882	93 299	583	1 901
Mât	7 000	2 717	4 283	1 350
Descente de bateaux	77 965	26 499	51 466	57 184
Dragage	<u>2 291 497</u>	<u>516 380</u>	<u>1 775 117</u>	<u>1 889 694</u>
	<u>4 609 048 \$</u>	<u>2 072 763 \$</u>	<u>2 536 285 \$</u>	<u>2 403 895 \$</u>

6. CRÉDITEURS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fournisseurs	11 070 \$	13 279 \$
Salaires courus	7 656	5 212
Taxes à la consommation	<u>-</u>	<u>12 879</u>
	<u>18 726 \$</u>	<u>31 370 \$</u>

MARINA DE SAUREL INC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2018

7. DETTE À LONG TERME

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Emprunt remboursable par versements mensuels de 8 386 \$ incluant les intérêts au taux de 3.5 %, renouvelable en juillet 2019, garanti par les comptes clients, les équipements, les quais et les améliorations locatives d'une valeur nette comptable de 629 861 \$ ainsi que d'un cautionnement de la ville de Sorel-Tracy de 2 200 000\$ à titre gratuit ^(a)	1 483 208 \$	1 631 951 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	36 983	45 647
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	<u>1 446 225</u>	<u>-</u>
	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>1 586 304</u></u> \$

a) Selon l'entente, l'organisme doit respecter certaines clauses restrictives. Au 31 octobre 2018 l'organisme respecte ces clauses.

Les versements en capital à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2019	1 483 208 \$
------	--------------

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé pour des frais d'entretien 3 271 \$ (2017, 3 625 \$), pour les frais de tenue de livre 3 080 \$ (2017, 2 888 \$) et pour un loyer 1 700 \$ (2017, 1 300 \$). Ces opérations ont été conclues avec des membres de l'organisme.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange, qui représente le montant convenu entre les parties apparentées.

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé pour les quais 6 094 \$ (2017, 1 352 \$), pour la structure du chapiteau - \$ (2017, 910 \$) et pour les équipements 1 814 \$ (2017, - \$). Ces opérations ont été conclues avec des membres de l'organisme et ont eu lieu en dehors du cours normal des activités et sont présentées à la valeur comptable.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme, de ses fournisseurs et des salaires courus.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et autres sommes à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.